

## Améliorer la coordination afin de contrôler la peste porcine africaine dans la région de la Baltique et l'Europe de l'Est

Une nouvelle initiative, appelée **Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine (PPA) dans la région de la Baltique et l'Europe de l'Est (ci-après « le GPE »)**, a été mise en place dans le cadre du programme GF-TADs afin d'instaurer une coopération plus étroite entre les pays infestés par la PPA (Belarus, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Russie, Ukraine) et par là-même d'aborder la maladie selon une approche plus collaborative et mieux harmonisée à travers toute la sous-région. La Commission européenne, l'OIE et la FAO complètent la liste des membres du GPE. Le *modus operandi* de cette initiative a été défini lors de sa réunion de lancement tenue à Berne (Suisse), en septembre 2014, et les pays se sont engagés à faire preuve de davantage de transparence en respectant strictement leurs obligations en termes de notification à l'OIE ainsi que de partage de données et d'informations concernant les mesures de surveillance, de prévention et de contrôle. La Commission européenne figure comme principal bailleur de fonds de cette initiative ; toutefois, l'OIE et les pays accueillant les réunions du GPE contribuent eux aussi financièrement, dans une certaine mesure, à cette initiative.

La situation au regard de la PPA chez les sangliers et les mesures corrélatives de prévention et de contrôle ont été examinées en profondeur au cours de la première réunion du GPE, qui s'est tenue à Minsk (Belarus) en décembre 2014. Les recommandations du Forum international OIE/CIC sur la peste porcine africaine et autres problématiques de santé animale à l'interface faune sauvage-animaux de rente-être humain (30 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2014) (voir *Bulletin*, n° 2014-4, pp. 104-105) ont servi de cadre aux débats, soulignant le caractère indispensable d'une collaboration entre vétérinaires,



© Julio Audije

chasseurs et représentants des organisations de gestion du gibier. Deux experts de réputation internationale de la PPA chez le sanglier, les Docteurs S. Khomenko (Ukraine) et V. Guberti (Italie), ont procédé à des présentations détaillées de la situation chez le sanglier et des options en matière d'écologie et de gestion des populations. Ils ont fourni des informations de haut niveau garantissant le fondement scientifique des débats. Les pays ont également été invités à présenter leur propre situation, favorisant ainsi un dialogue régional direct et fructueux. L'une des principales recommandations émanant de cette réunion est que le contrôle de la PPA chez le sanglier doit reposer sur une compréhension claire des estimations, de la démographie et des dynamiques de population des sangliers sur la base de données de recensement. En l'absence de telles données, seule subsiste

l'option d'une gestion « à l'aveugle » de la PPA chez les sangliers. La preuve a été faite qu'un abattage massif, surtout si le seuil de densité de la population de sangliers à partir duquel la PPA diminue est inconnu ou ne peut être atteint, augmentait la probabilité d'une dissémination de la maladie et est donc fortement déconseillé.

Les mesures de biosécurité dans les différents systèmes de production de porcs constitueront la question centrale de la seconde réunion du GPE, qui doit se tenir à Tallinn (Estonie) en février 2015. L'accent portera tout particulièrement sur les petits élevages familiaux, dans lesquels la PPA prévaut en raison d'une part de l'absence de biosécurité et d'autre part de pratiques d'alimentation des porcs avec des eaux grasses susceptibles de contenir des aliments contaminés par la PPA.

Plus d'informations sur l'initiative GPE (en anglais) :

[http://web.oie.int/RR-Europe/eng/Regprog/en\\_GF\\_TADS - Standing Group ASF.htm](http://web.oie.int/RR-Europe/eng/Regprog/en_GF_TADS - Standing Group ASF.htm)

L'OIE a mis en place des archives électroniques concernant la peste porcine africaine, à consulter (en anglais) sur :

[http://web.oie.int/RR-Europe/eng/Regprog/en\\_ASF\\_depository.htm](http://web.oie.int/RR-Europe/eng/Regprog/en_ASF_depository.htm)

